

Communiqué de presse

Principes des Nations Unies pour une Assurance Responsable

Allianz signe une initiative des Nations Unies

- **Allianz signe les principes des Nations Unies pour une Assurance Responsable.**
- **Les normes d'assurance appliquées par la société prennent en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.**
- **Severin Moser, CEO d'Allianz Suisse: «En signant les principes des Nations Unies, Allianz encourage la conscience écologique et sociale».**

Zurich, le 25 février 2014 – En février 2014, Allianz SE a signé les principes des Nations Unies pour une Assurance Responsable (PSI: Principles for Sustainable Insurance). Il s'agit de la plus grande initiative jamais lancée entre les Nations Unies et le monde économique. Quarante entreprises d'assurance ont signé ces principes et trente autres acteurs du secteur les soutiennent. Les signataires s'engagent à respecter des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (environmental, social, governance: ESG). Ils doivent en outre contrôler les risques correspondants et élaborer des solutions avec leurs clients, coopérer avec d'autres acteurs du secteur et publier les progrès qu'ils ont accomplis dans ce domaine.

Depuis début 2014, les lignes directrices ESG d'Allianz s'appliquent à l'ensemble des nouvelles affaires. Il s'agit d'une mesure importante en vue de devenir l'un des assureurs et des gestionnaires d'actifs les plus durables. Les fondements à respecter dans ce cadre sont élaborés depuis 2012 par un ESG Board mis en place à cet effet. Allianz est aujourd'hui bien préparée pour remplir les principes nécessaires à une assurance responsable et les ancrer dans le secteur de l'assurance. Le but visé est de les établir dans toute la chaîne de création de valeur. «En signant les principes des Nations Unies pour une assurance responsable, nous renforçons la conscience écologique et sociale en Suisse également», déclare Severin Moser, CEO d'Allianz Suisse. Et d'ajouter: «Nos activités reposent sur une responsabilité à long terme. Nous voulons aider nos clients à pratiquer une gestion responsable.»

Allianz signe ces principes un an après avoir mis en place l'ESG Board, qui encourage les idées innovantes et veille à l'élaboration et au respect des critères ESG en particulier dans des domaines d'activités sensibles, tels que l'armement ou la protection des espèces. Un groupe de travail transversal composé de cinquante experts d'Allianz a participé à la prépa-

ration des directives et des processus de travail ESG. Des services techniques allant de la Souscription à la Gestion des risques y ont collaboré, en s'appuyant sur leur propre expertise technique dans le domaine de l'extraction ou des infrastructures notamment. Des organisations non gouvernementales et d'autres experts externes avaient pour mission de garantir que les sujets et critères les plus importants soient traités. Le groupe de travail a ainsi défini treize domaines sensibles, parmi lesquels les infrastructures, l'extraction, le pétrole et le gaz ou encore les droits de l'homme et l'agriculture. Les critères d'évaluation des risques ont été intégrés pour chacun d'entre eux dans les processus d'affaires. Un bureau spécialisé aide les souscripteurs d'Allianz du monde entier à les appliquer.

«Nos lignes directrices ESG nous permettent aujourd'hui d'améliorer la gestion des risques pour nos clients», explique Clement B. Booth, membre du Directoire d'Allianz SE. «Nous constatons de plus en plus souvent que les clients se posent des questions en matière d'écologie, de responsabilité sociale et de gouvernance; de plus, l'existence des réseaux sociaux impose encore davantage de rendre des comptes et de faire preuve de transparence envers l'opinion. Comme gestionnaire des risques et interlocuteur de nos clients, nous pouvons contribuer à réduire encore ces risques et à promouvoir l'avènement d'économies durables.»

Allianz a également signé les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises des Nations Unies (Pacte mondial) et signé l'initiative «sœur» des PSI, les Principes pour l'Investissement Responsable (Principles for Responsible Investment: PRI) pour sa branche gestion d'actifs et investissement. Allianz est depuis 2013 l'assureur le plus responsable du Dow Jones Sustainability Index (DJSI).

Vous trouverez d'autres **communiqués de presse d'Allianz Suisse** sur notre portail Internet www.allianz.ch/news

Pour de plus amples renseignements

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz.ch

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Allianz Suisse emploie près de 3500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En 2013, le groupe Allianz a été reconnu comme Super Sector Leader du Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Depuis l'an 2000, l'entreprise est très bien placée dans cet indice de durabilité mondialement suivi.

En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF). Depuis la saison 2012/13, Allianz Suisse est sponsor de la Swiss Football League.

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.